Maison des Jeunes et de la Culture

15 Rue Clémence Isaure

82600 Verdun-sur-Garonne

PROJET PEDAGOGIQUE 2024

Accueil de loisirs adolescents 10-17 ans

Présenté par Louis Vrech, animateur socio-éducatif, directeur de l'accueil

Sommaire

I - Projet éducatif : rappel *Page 3*

II - Objectifs généraux *Page 3*

III - Lien du projet pédagogique avec le PEDT *Page 4*

IV - Les principes de la charte de la laïcité. *Page 4*

V- Accueil des enfants porteurs de handicap *Page 4*

VI - Fonctionnement *Page 5 à 7*

- L'accueil des adolescents à la maison intercommunale de l'enfance

VII - Les objectifs opérationnels *Page 7 à 9*
et les actions pour les atteindre

VIII - L'évaluation : *Page 10*

I - Projet éducatif : rappel

- Développer chez l'adolescent le comportement citoyen et civique.

- Développer le sens des responsabilités et de l'autonomie.

- Favoriser l'épanouissement de l'adolescent.

II - Objectifs généraux :

- Rendre les adolescents acteurs sur leur territoire et dans les projets.
- Sensibiliser les jeunes à la prise en charge de leur santé physique et mentale.
- Développer chez les jeunes leur sens artistiques, leur pratique sportive et culturelle.
- Sensibiliser les jeunes et adolescents à l'environnement et à l'écologie.

III-Lien du projet pédagogique avec le PEDT

Objectifs du PEDT

-Faire vivre la citoyenneté et le « vivre ensemble » dans les actions proposées.
-Permettre l'accès aux sports et à la culture.
-Mettre en place des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
-Développer les programmes d'inclusion, de sensibilisation aux handicaps et de lutte contre les inégalités et les violences scolaires.

Les actions de l'accueil visent à rendre les jeunes « acteurs de leurs loisirs ou projets ». Cela rejoint l'objectif de favoriser le vivre ensemble, de favoriser l'entraide et la solidarité. Nous souhaitons aussi développer les pratiques culturelles et sportives des jeunes en proposant des activités dont l'accès est parfois difficile pour cause de prix élevés ou activités trop éloignées de Verdun-sur-Garonne. Enfin, en lien avec le PEDT nous mettons en place des activités de sensibilisation à l'environnement telles que des activités manuelles de récupération d'objet, nettoyage de printemps, découverte de milieux sensibles (montagnes, mer, océan). Nous organisons des

chantiers de jeunes l'été en lien avec la protection de l'environnement et du patrimoine.

IV-Les principes de la charte de la laïcité.

Nous nous basons sur les grands principes de la charte de la laïcité.

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.
Nous acceptons tous les enfants quelles que soient leur religion. Nous sommes une association apolitique, nous ne délivrons aucun message et n'autorisons aucun de nos adhérents (parents, enfants, adolescents) à divulguer ces messages qu'ils soient politiques, religieux, philosophique. Nous nous efforçons de prendre en compte toutes les confessions, en créant un climat de confiance avec les jeunes et les parents. Nous informons l'équipe d'animation ainsi que le personnel de service d'éventuels régimes spéciaux pour les repas par exemple. Nous considérons que chaque enfant doit avoir son repas quelle que soit sa confession avec la mise en place de repas sans viande, ou végétarien.

V-Accueil des enfants porteurs de handicap et/ou ayants besoin d'un accompagnement particulier.

L'accueil des adolescents présentant un handicap est mis en place dans la structure, que celui-ci soit physique ou mental. Nous prenons toutes les informations à savoir auprès des parents pour être en mesure d'assurer leur accueil.
Nous accueillons des jeunes ayant des troubles psychologiques (autisme ou reconnu enfant en situation d'handicap). En équipe, nous mettons en place tous les moyens

nécessaires pour que ses enfants soient accueillis comme les autres. Nous travaillons avec les adolescents sur la tolérance et le respect des autres, sur l'entraide et les différences lors de la mise en place des règles de vies.
Pour les enfants ayants des troubles de la santé asthme, allergies alimentaires, diabète. Sur protocole (rempli par le médecin ou le spécialiste) fourni par les parents, nous réalisons les démarches et mettons tout en place en appui avec les infirmiers, les parents et les animateurs.

VI-Fonctionnement :

L 'accueil des adolescents à la maison intercommunale de l'enfance

Les locaux et l'entretien :

L'accueil des adolescents se fait à la Maison intercommunale de l'enfance (415 route d'Aucamville). La Maison de l'enfance est un bâtiment à énergie positive de 2100 mètres carré dont une surface extérieure de 1380 mètres carré (cours). A l'initiative de la Communauté des Communes, ce bâtiment a été construit pour accueillir les enfants et les adolescents. Ce lieu est parfaitement adapté pour l'accueil lors des vacances scolaires. De grandes salles permettent la mise en place d'activités manuelles et culturelles. Un espace extérieur permet de pratiquer des activités plus sportives. Ce bâtiment est entretenu par une équipe d'agents de nettoyage de l'association AVIE.

Jours et horaires d'ouverture :

Il est ouvert toutes les vacances scolaires de 07h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les adolescents peuvent arriver au plus tard à 9h30 et le soir partir pour 16h30 au plus tôt. Nous laissons aux parents la souplesse de récupérer leur enfant à leur convenance selon les intervalles définis.

Capacité d'accueil :

La capacité de l'accueil est de 101 (dont 60 pour les enfants de 6 à 10 et adolescents 24 et 17 adultes).
A chaque période de vacances nous déclarons jusqu'à 24 ados. Nous accueillons 24 adolescents supplémentaires lorsque des séjours sont prévus. Nous souhaitons laisser la structure ouverte pour ceux qui ne partent pas en séjour.

Les modalités d'inscriptions :

Les inscriptions se déroulent un mois avant le début des vacances. Nous demandons aux parents : une fiche sanitaire, une fiche familiale de renseignements, le règlement intérieur signé, la carte d'adhésion et un justificatif de domicile. Un mail d'information est envoyé avant la période d'inscription.

Taux d'encadrement :

C'est au SDJES de s'assurer de la conformité des taux d'encadrement. Lors de nos déclarations nous recevons des alertes si les taux d'encadrement ne sont pas bons.
Nous respectons les taux d'encadrement SDJES en vigueur soit un directeur, un animateur pour 12 adolescents. Pour des raisons de sécurité, nous doublons les effectifs animateurs pour les sorties vélos et séjour ski (2 pour 12). Nous faisons appel à des moniteurs diplômés d'état pour les activités à « risques » surf, escalade, canoé kayac etc.

Composition de l'équipe :

L'équipe est composée d'un directeur diplômé DEJEPS à temps plein 35h semaine (Monsieur Louis VRECH) accompagné de deux animateurs(trices) vacataires BAFA embauchés(ées) en contrat d'engagement éducatif sur chaque période de vacances. Lors des séjours nous engageons en fonction du projet le nombre d'animateurs (trices) adéquat en fonction de la législation.

Les repas :

L'accueil est caractérisé par des activités encadrées à la journée ou à la semaine, l'accueil se fera dès le matin avec un repas à midi pris dans les locaux de la maison de l'enfance. Ces repas sont fournis par la société CRM. Ils nous sont livrés sur commande et journalièrement. Un contrôle est effectué pour s'assurer de la liaison froide et des quantités. Les agents d'AVI ont pour mission le réchauffage des repas. Lors des séjours nous pouvons manger sur des structures de restauration extérieures.

Les tarifs :

Pour accéder à l'accueil, nous demandons aux parents de prendre l'adhésion MJC d'une valeur de 14€. Nos tarifs sont calculés selon le quotient CAF des familles. Pour les séjours nous appliquerons des tarifs spécifiques en fonction de la nature de l'activité, du lieu et de l'hébergement.

Tarifs / QF	0-397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	Plus de 2000
Tarif à la journée Habitants CCGSTG	7,00 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif à la journée Extérieurs CCGSTG	8,40 €	10,20 €	12,60 €	15,00 €	16,20 €	17,40 €	18,60 €

VII – Les objectifs opérationnels et les actions

1-Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles, et de loisirs aux adolescents de 10 ans à 17 ans.

Les adolescents, auront des activités qui leur seront propres. Ces activités seront soit proposées par l'équipe d'animation soit décidées en concertation avec les jeunes, soit demandées et coorganisées par les jeunes.
Nous favorisons également l'accès à tous les espaces de la commune tels que les installations sportives (gymnase, dojo, city, stade). Les adolescents ont accès aux activités en accord avec les différents clubs de la Maison des jeunes.

Certaines activités peuvent se dérouler à Verdun, d'autres dans les environs à la journée ou hors du département, en séjour.

Les activités à Verdun : kin-ball, jeux de société, tennis de table, foot en salle, tennis, billard, jeux sportifs au dojo.

Les sorties loisirs : bowling, patinoire, laser quest, karting, piscine, cinéma à Verdun.

Les sorties culturelles : musées, concerts, théâtre.

Les mini-camps et séjours (2 à 6 jours) pour les adolescents de 10 à 17 ans : Nous organisons 2 séjours de 5 jours par an (ski et océan). Nous organisons un mini-camp sur le territoire et un mini-séjour de type (Futuroscope ou autre). Ces séjours sont des moments forts des vacances. Tous les enfants ne peuvent pas partir, c'est pour cela que nous laissons la structure ouverte sur Verdun avec un planning adapté qui rejoint la thématique abordée en séjour.
Les stages de création musicale, d'audiovisuel (création de film vidéo).

Les activités nouvelles ou animations de découverte. L'accueil a pour vocation de faire découvrir de nouvelles activités. Nous réalisons à chaque fois que cela est possible un partenariat avec des clubs ou associations ayant des spécificités telles que le kin-ball etc.

En favorisant l'écoute et le dialogue nous adaptons les activités en fonction de leurs envies telles que des journées gaming (qui n'étaient pas organisées auparavant).

Le raid aventure. C'est une nouveauté qui a pour but de favoriser la pratique sportive dans son milieu proche. Les jeunes auront des épreuves à faire en suivant un parcours itinérant sur l'eau et sur la terre. Ils devront faire preuve de cohésion d'équipe, d'endurance pour passer les épreuves. Un système de point tout au long du RAID permettra de noter les équipes tant sur le plan sportif que sur le plan participatif (montage du camp, fair play). Ce Raid s'adressera aux jeunes de la communauté des communes Grand sud Tarn et Garonne. Des inscriptions seront organisées sur tout le territoire avec l'aide des communes.

Voici l'organisation des 3 jours :

Premier jour : départ 10h le matin Verdun-Bourret en canoé sur la Garonne, montage du campement, l'après-midi épreuves style olympiade. (Tir à la corde, lancé de poids, course de sac et d'obstacles, jeux d'eau). Veillée loup garou, killer, balade dans le vieux Bourret etc.

Deuxième jour : rangement du bivouac le matin Bourret-Saint-Sardos en vélo, l'après -midi épreuve course d'orientation autour du lac, course de paddle et défis sportifs et piscine en fin de journée.

Troisième jour : retour en vélo possible, ou en mini bus. Saint-Sardos-Verdun en bus en fin de matinée, repas commun et remise des récompenses.

2-Favoriser la participation à la vie collective et la prise d'initiative.

A chaque début de séjour ou de vacances, l'animateur et le directeur mettent en place un temps d'échanges avec les adolescents sur les règles de vie. C'est un moment important qui permet aux adolescents de repérer le cadre dans lequel ils vont évoluer en toute sécurité. Par exemple, les adolescents sont mis à contribution dans les tâches de la vie collective telles que la préparation des repas, la vaisselle, le rangement lors des séjours et mini-camps.

L'établissement des règles de vie est systématiquement mis en place par l'équipe d'animation. Ses règles peuvent aussi être dites de façon moins informelle.

3-Favoriser les rencontres avec d'autres jeunes et intergénérationnelles :

Les adolescents peuvent aussi participer à des projets locaux proposés par d'autres acteurs. La participation permet la rencontre de l'autre et permet un échange de savoir, d'expérience et de pratique.
Les actions en cours dans ce sens : organisation des séjours avec la MJC de Montauban et Labastide Saint-Pierre. Echange sportif entre structures jeunesse avec le soutien d'une personne engagée en service civique.

4-Prendre en compte la santé physique et mentale des adolescents.

- Analyse et constat :

L'adolescence est un moment de la vie ou l'individu peut être vulnérable face aux addictions.

Souvent les jeunes prennent des risques à vélo ou en moto pour être reconnu au sein d'un groupe, pour faire comme les autres, « pour ne pas paraître idiot ».

- Dans le cadre de séjour de vacances être vigilant aux éventuelles consommations que pourraient connaitre les jeunes. Si le cas se présente, nous sommes là pour rappeler les règles de vie en faisant un rappel à la loi. Nous installons un climat de confiance en instaurant un dialogue afin de comprendre au lieu de punir. Enfin si la situation est problématique et n'a pas d'issue en interne, nous pouvons en référer aux parents en donnant des pistes d'aide et de soutien pour les jeunes en situation d'addiction.

- Être vigilant dans l'utilisation des écrans pendant les temps libres. En tant qu'animateur de l'éducation populaire, nous devons permettre aux jeunes d'avoir les bonnes informations quant à l'utilisation des écrans. Les jeunes seront prévenus s'ils venaient à mal utiliser leur téléphone (photos, harcèlement sur les réseaux etc.). Pendant les temps d'activités le téléphone sera interdit totalement afin que les jeunes profitent au maximum sans être perturbés. Nous pouvons dans le cadre des Promeneurs du net intervenir sur des thématiques liées au numérique.

- Donner les règles des bons comportements en vélo ou à pied sur la route et dans les activités (respect du code de la route).
  Lors des sorties en vélos, nous organiserons des temps de mise en place des règles de circulation et de sécurité. Pour le séjour ski, nous mettrons en place des temps de présentation des règles de sécurité sur les pistes.

- Mettre en place tous les moyens pour sécuriser l'activité :

  Engager des moniteurs diplômés d'état pour les activités à risques (vtt, escalade, surf…)

  Se conférer aux obligations de la jeunesse et des sports pour les taux d'encadrement et pour l'organisation des baignades (1 animateur pou 8 adolescents dans l'eau)

5-Sensibiliser les jeunes à l'environnement proche et extérieur.

- Nous voulons que les jeunes apprennent à avoir un regard bienveillant sur la nature. Lors des séjours nous les sensibilisons aux milieux dans lesquels ils se trouvent (océan, montagnes…). Localement, nous leur faisons découvrir les milieux naturels proches tels que la Garonne, le Tarn, les parcours cyclables etc.

VIII - L'évaluation :

Critères quantitatifs :

- Nombre d'inscrits ou de participants aux différentes vacances (Communauté de Communes et extérieur).
- Equilibre filles garçons est-il respecté ?
- Le nombre d'inscrits aux actions est-il celui espéré ?
- La fréquentation des jeunes dans les animations prévues pour eux est-elle celle espérée ?

Critères qualitatifs :

- Satisfaction des adolescents pendant leur séjour ou autres actions (grille d'évaluation, retours spontanés.

Lors de regroupement en fin de semaine, l'équipe fait un bilan en donnant la parole aux adolescents pour parler du vécu, des points positifs ou négatifs et des améliorations à apporter.

- Capacité des adolescents à respecter les règles de fonctionnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'accueil.

- Les adolescents ont-ils respecté les règles de vie : dit bonjour au revoir, range sa table, le matériel après l'avoir utilisé.

- Capacité des adolescents à être source de propositions pour les activités.

- Capacité des jeunes à être acteur dans les actions (telle que leur autonomie à mettre en place une activité sans animateurs).
- Capacité des jeunes à prendre des initiatives pour la vie collective et le fonctionnement du groupe.
- Capacité des jeunes à devenir plus responsable.

Vacances d'automne du 23 octobre au 3 novembre 2023

- Développer chez les jeunes leur sens artistique, leurs pratiques, sportive et culturelle.
- Sensibiliser les jeunes et adolescents à l'environnement et à l'écologie.
- Développer la vie collective.

Les objectifs, les activités :
Les jeunes vont pouvoir participer et faire par eux-mêmes des activités qu'ils affectionnent. L'atelier custom vise à ce que les jeunes fabriquent eux même un objet de leur conception. Nous donnerons au préalable certaines techniques de fabrication.

Nous avons l'intention de favoriser la vie collective et de groupe en proposant des temps de concertation et de discussions. Le but est de faire en sorte que les jeunes choisissent eux même leurs activités.

Dans les activités sportives nous allons encourager les adolescents dans la coopération plutôt qu'à l'opposition. Nous souhaitons que chacun trouve sa place au sein du groupe quel que soit son niveau sportif.

L'équipe sera composée d'un directeur Louis VRECH, d'une animatrice stagiaire BAFA, et de deux animateurs non diplômés.

Les repas : seront pris à la MIE. Un pique-nique sera proposé le mercredi 25 octobre.

Sécurité : pour la sortie vélo, 4 animateurs accompagneront le groupe. Nous aurons à disposition un mini bus pour les problèmes mécaniques et les fatigues.

Programme accueil ados vacances d'automne

Du 23 octobre au 3 novembre 2023 à la Maison de l'enfance

Lundi 23 oct	Mardi 24 oct	Mercredi 25 oct	Jeudi 26 oct	Vendredi 27 oct
Journée multisport au gymnase	Customises tes objets : vêtements, mugs, coques de portable ...	Sortie accrobranche en vélo jusqu'à Montech	Olympiade du rire jeux coopératifs et ludiques	Jeux time zup et lou garou

Lundi 30 oct	Mardi 31 oct	Mercredi 1 nov	Jeudi 2 nov	Vendredi 3 nov
Jeux de café Fléchettes poker yam dominos	Tournoi de ping-pong salle omnisport	Férié	Sortie bowling laser quest à Saint Jory	Ciné à la MJC goûter gaufres et crêpes

Inscriptions à la MJC : du mardi 26 septembre au samedi 30 septembre
mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h
mercredi de 14h à 15h30
samedi de 9h à 12h

verdun sur garonne

Vacances d'hiver du
12 février au 23 février 2024

- Développer chez les jeunes leurs pratiques : sportive, culturelle et de loisirs

- Développer la vie collective et la coopération.

- Sortir les adolescents de leur consommation d'écran parfois excessive

Les objectifs, les activités :
Les jeunes vont pouvoir participer et faire par eux-mêmes des activités qu'ils affectionnent. L'atelier décoration vise à ce que les jeunes fabriquent eux même un objet de leur conception. Nous donnerons au préalable certaines techniques de fabrication.

Nous avons l'intention de favoriser la vie collective et de groupe en proposant des temps de concertation et de discussions. Le but est de faire en sorte que les jeunes choisissent eux même leurs activités dans les temps libres. Le planning ci-dessous n'est pas exhaustif, il peut être modifié en fonction des désirs des jeunes après les concertations. Nous amènerons les adolescents à s'investir, à s'impliquer dans l'organisation de l'accueil (préparation des goûters, rangement, préparation des animations).

Dans les activités sportives nous allons encourager les adolescents dans la coopération plutôt qu'à l'opposition. Nous souhaitons que chacun trouve sa place au sein du groupe quel que soit son niveau sportif.
Nous favoriserons les échanges entre jeunes en instaurant des règles sur la mixité par exemple.

Pour l'utilisation des écrans nous mettrons en place des règles par rapport à l'utilisation. Les jeunes ne pourront pas utiliser leur téléphone pendant les activités par exemple. Ils devront l'éteindre systématiquement. Nous ferons aussi des rappels quant à une bonne utilisation des téléphones sur les réseaux (confidentialité, identité numérique).

L'équipe sera composée d'un directeur Louis VRECH, d'une animatrice BAFA, et de deux animateurs non diplômés (stagiaire et volontaire en service civique).

Les repas : seront pris à la MIE.

Sécurité : Nous ferons appel pour l'escalade à deux moniteurs diplômés d'état.

Pour les déplacements à pied l'équipe des animateurs encadrera l'acheminement du groupe en respectant les règles de circulation. (Passage piéton, marcher à droite).

Les Tarifs : Application de la modulation au quotient familial depuis janvier 2024.

Les tarifs pour l'accueil de loisirs enfants et adolescents à St Sardos et Verdun-sur-Garonne au 01/01/2024 :

Tarifs / QF	0-397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	Supérieur ou égal à 2000
Tarif à la journée Habitants Communauté de Communes Grand Sud	7,00 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif à la journée habitants extérieur Communauté de Communes Grand Sud	8,40 €	10,20 €	12,60 €	15,00 €	16,20 €	17,40 €	18,60 €

Planning de l'accueil de loisirs adolescent du lundi 12 février au vendredi 23 février 2024

Lundi 12/02	Mardi 13/02	Mercredi 14/02	Jeudi 15/02	Vendredi 16/02
Accueil jeux de présentation Gymnase sports divers Flag, épervier etc	Journée Murder « Retrouvez L'imposteur » avec Even	Olympiades Au gymnase	Tournoi de Mario kart Sur wii Gaufres	Sortie Prison Island A Montauban
Lundi 19/02	**Mardi 20/02**	**Mercredi 21/02**	**Jeudi 22/02**	**Vendredi 23/02**
Atelier décoration de la salle : salon palette Jeux animés Coopératifs	Activités sportives Salle omnisport Basket, hokey, hand ball, Ultimate	Sortie Climb'zone à Montauban	Tournoi jeux d'ambiance grand bluff	Ciné Crêpes

Les tarifs pour l'accueil de loisirs enfants et adolescents à St Sardos et Verdun-sur-Garonne au 01/01/2024 :

Tarifs / QF	0-397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	Supérieur ou égal à 2000
Tarif à la journée Habitants Communauté de Communes Grand Sud	7,00 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif à la journée habitants extérieur Communauté de Communes Grand Sud	8,40 €	10,20 €	12,60 €	15,00 €	16,20 €	17,40 €	18,60 €

Inscriptions du mardi 16 janvier au samedi 20 janvier : mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h à la MJC

le mercredi de 14h à 15h30 à la MJC, le samedi de 9h à 12h à la MJC

Vacances de PRINTEMPS du 8 avril au 19 avril 2024

- Développer chez les jeunes leurs pratiques : sportive, culturelle et de loisirs
- Développer la créativité et l'imagination des adolescents.
- Faire découvrir aux adolescents des activités innovantes qui tiennent compte de l'environnement.

Les objectifs, les activités :
Les jeunes vont pouvoir participer et faire par eux-mêmes des activités qu'ils affectionnent. Les ateliers visent à ce que les jeunes fabriquent eux même un objet. Nous donnerons au préalable certaines techniques de fabrication.

Nous avons l'intention de favoriser la vie collective et de groupe en proposant des temps de concertation et de discussions. Le but est de faire en sorte que les jeunes choisissent eux même leurs activités dans les temps libres. Le planning ci-dessous n'est pas exhaustif, il peut être modifié en fonction des désirs des jeunes après les

concertations. Nous amènerons les adolescents à s'investir, à s'impliquer dans l'organisation de l'accueil (préparation des goûters, rangement, préparation des animations).

Avec les activités sportives nous allons faire découvrir quelques sports olympiques. Nous souhaitons que chacun trouve sa place au sein du groupe quel que soit son niveau sportif.
Nous favoriserons les échanges entre jeunes en instaurant des règles sur la mixité et l'égalité des sexes par exemple.

Pour l'utilisation des écrans nous mettrons en place des règles par rapport à l'utilisation. Les jeunes ne pourront pas utiliser leur téléphone pendant les activités par exemple. Ils devront l'éteindre systématiquement. Nous ferons aussi des rappels quant à une bonne utilisation des téléphones sur les réseaux (confidentialité, identité numérique).

L'équipe sera composée d'un directeur Louis VRECH, d'une animatrice BAFA, et de deux animateurs non diplômés (stagiaire et volontaire en service civique).

Les repas : seront pris à la MIE.

Sécurité : Nous ferons appel pour l'escalade à des moniteurs diplômés d'état.
Pour les déplacements à pied l'équipe des animateurs encadrera l'acheminement du groupe en respectant les règles de circulation. (Passage piéton, marcher à droite).

Les Tarifs : Application de la modulation au quotient familial depuis janvier 2024.

Les tarifs pour l'accueil de loisirs enfants et adolescents à St Sardos et Verdun-sur-Garonne au 01/01/2024 :

Tarifs / QF	0-397	398-770	771-999	1000-1250	1251-1600	1601-1999	Supérieur ou égal à 2000
Tarif à la journée Habitants Communauté de Communes Grand Sud	7,00 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif à la journée habitants extérieur Communauté de Communes Grand Sud	8,40 €	10,20 €	12,60 €	15,00 €	16,20 €	17,40 €	18,60 €

Planning de l'accueil de loisirs adolescent du lundi 8 avril au vendredi 19 avril 2024

Lundi 08/04	**Mardi 09/04**	**Mercredi 10/04**	**Jeudi 11/04**	**Vendredi 12/04**
Jeux au gymnase Epervier flag Ballon prisonnier Balle américaine	Scrapbooking Photos, montage d'albums photos personnalisés	Olympiades biathlon Vélo + tir à l'arc, lancer de vortex Loup-garou géant	Atelier custom Peinture sur teeshirt Flocage transfert Déco d'objet	Journée Inter-centre, à Montech Sport, jeux vidéo, codage, réseaux prévention, Pique-nique
Lundi 15/04	**Mardi 16/04**	**Mercredi 17/04**	**Jeudi 18/04**	**Vendredi 19/04**
Découvre les sports Paralympique gymnase	Atelier palettes pour création d'un salon lors de Trace ta route	Sortie vélo à l'agrip-aventure de Montech	Jeux d'ambiance Murder à la Squizzie	Cookies géants ciné

Les vacances d'été du 8 juillet au 9 aout 2024

I - Projet éducatif : rappel

Développer chez l'adolescent le comportement citoyen et civique.
Développer le sens des responsabilités et de l'autonomie.
Favoriser l'épanouissement de l'adolescent.

II - Objectifs généraux :

-Rendre les adolescents acteurs dans les projets.
-Sensibiliser les jeunes à la prise en charge de leur santé physique et mentale.
-Développer chez les jeunes leur sens artistiques, leur pratique sportive et culturelle.

III - Contexte :

L'été est une période privilégiée pour les découvertes de toutes sortes (environnement, culturelle, sportives etc)
Des minis-camps et séjours sont mis en place par l'accueil de loisirs depuis sa création en 1999.
Ces temps d'accueil offrent une réelle possibilité aux jeunes de s'évader, de prendre du bon temps dans un espace sécurisé, de découvrir des milieux naturels et de faire des connaissances avec d'autres jeunes.
Les semaines à thème sont des minis-projets ou les jeunes vont pouvoir découvrir par eux même et profiter en même temps de sorties et d'activités ludiques.

IV - Les activités :

Les activités sont programmées sur toute la semaine et ont toutes un lien avec la thématique. Nous pouvons retrouver des semaines en lien avec la création artistique, le jeux, l'eau, le sport etc. Nous impliquons les jeunes de manière collective en créant des groupes mixtes. Nous attachons de l'importance à la valorisation des jeunes en organisant soit des représentations ou des remises de récompenses.

Le raid aventure. C'est une nouveauté qui a pour but de favoriser la pratique sportive dans son milieu proche. Les jeunes auront des épreuves à faire en suivant un parcours itinérant sur l'eau et sur la terre. Ils devront faire preuve de cohésion d'équipe, d'endurance pour passer les épreuves. Un système de point tout au long du RAID permettra de noter les équipes tant sur le plan sportif que sur le plan participatif (montage du camp, fair play). Ce Raid s'adressera aux jeunes de la communauté des communes Grand sud Tarn et Garonne. Des inscriptions seront organisées sur tout le territoire avec l'aide des communes.

Voici l'organisation des 3 jours :

Premier jour : départ 10h le matin Verdun-Bourret en canoé sur la Garonne, montage du campement, l'après-midi épreuves style olympiade. (Tir à la corde, lancé de poids, course de sac et d'obstacles, jeux d'eau). Veillée loup garou, killer, balade dans le vieux Bourret etc.

Deuxième jour : rangement du bivouac le matin Bourret-Saint-Sardos en vélo, l'après -midi épreuve course d'orientation autour du lac, course de paddle et défis sportifs et piscine en fin de journée.

Troisième jour : retour en vélo possible, ou en mini bus. Saint-Sardos-Verdun en bus en fin de matinée, repas commun et remise des récompenses.

2-Favoriser la participation à la vie collective et la prise d'initiative.

A chaque début de séjour ou de vacances, l'animateur et le directeur mettent en place un temps d'échanges avec les adolescents sur les règles de vie. C'est un moment important qui permet aux adolescents de repérer le cadre dans lequel ils vont évoluer en toute sécurité. Par exemple, les adolescents sont mis à contribution dans les tâches de la vie collective telles que la préparation des repas, la vaisselle, le rangement lors des séjours et mini-camps.

L'établissement des règles de vie est systématiquement mis en place par l'équipe d'animation. Ses règles peuvent aussi être dites de façon moins informelle.

3-Favoriser les rencontres avec d'autres jeunes et intergénérationnelles :

Les adolescents peuvent aussi participer à des projets locaux proposés par d'autres acteurs. La participation permet la rencontre de l'autre et permet un échange de savoir, d'expérience et de pratique.
Les actions en cours dans ce sens : organisation des séjours avec la MJC de Montauban et Labastide Saint-Pierre. Echange sportif entre structures jeunesse avec le soutien d'une personne engagée en service civique.

4-Prendre en compte la santé physique et mentale des adolescents.

- Analyse et constat :

L'adolescence est un moment de la vie ou l'individu peut être vulnérable face aux addictions.

Souvent les jeunes prennent des risques à vélo ou en moto pour être reconnu au sein d'un groupe, pour faire comme les autres, « pour ne pas paraître idiot ».

- Dans le cadre de séjour de vacances être vigilant aux éventuelles consommations que pourraient connaitre les jeunes. Si le cas se présente, nous sommes là pour rappeler les règles de vie en faisant un rappel à la loi. Nous installons un climat de confiance en instaurant un dialogue afin de comprendre au lieu de punir. Enfin si la situation est problématique et n'a pas d'issue en interne, nous pouvons en référer aux parents en donnant des pistes d'aide et de soutien pour les jeunes en situation d'addiction.

- Être vigilant dans l'utilisation des écrans pendant les temps libres. En tant qu'animateur de l'éducation populaire, nous devons permettre aux jeunes d'avoir les bonnes informations quant à l'utilisation des écrans. Les jeunes seront prévenus s'ils venaient à mal utiliser leur téléphone (photos, harcèlement sur les réseaux etc.). Pendant les temps d'activités le téléphone sera interdit totalement afin que les jeunes profitent au maximum sans être perturbés. Nous pouvons dans le cadre des Promeneurs du net intervenir sur des thématiques liées au numérique.

- Donner les règles des bons comportements en vélo ou à pied sur la route et dans les activités (respect du code de la route).
  Lors des sorties en vélos, nous organiserons des temps de mise en place des règles de circulation et de sécurité. Pour le séjour ski, nous mettrons en place des temps de présentation des règles de sécurité sur les pistes.

- Mettre en place tous les moyens pour sécuriser l'activité :

  Engager des moniteurs diplômés d'état pour les activités à risques (canoé, vtt, escalade, surf…)

  Se conférer aux obligations de la jeunesse et des sports pour les taux d'encadrement et pour l'organisation des baignades (1 animateur pou 8 adolescents dans l'eau)

5-Sensibiliser les jeunes à l'environnement proche et extérieur.

- Nous voulons que les jeunes apprennent à avoir un regard bienveillant sur la nature. Lors des séjours nous les sensibilisons aux milieux dans lesquels ils

se trouvent (océan, montagnes…). Localement, nous leur faisons découvrir les milieux naturels proches tels que la Garonne, le Tarn, les parcours cyclables etc.

Nous limitons la consommation d'activités couteuses en créant nous meme et parfois avec les jeunes les supports d'animation.

V - L'encadrement :

Il sera assuré par une équipe d'un directeur plus deux animateurs(trices) diplômés du Bafa ou en cours.
Le rôle des animateurs : c'est d'être garant de la mise en œuvre de ce projet pédagogique. De mener les actions nécessaires au bon déroulement (règles de vie, consignes etc). L'équipe doit s'assurer en permanence que tout est organisé en toute sécurité.

L'équipe doit apporter aux jeunes de la joie de la bonne humeur dans les instants de tous les jours, que ce soit dans l'accomplissement des tâches ou dans les activités.

VI - le transport :

Les jeunes se déplaceront principalement à pied sur la commune. Il sera réexpliqué comment circuler sur les voies, trottoirs, passages piétons etc.
Nous aurons à disposition un mini-bus pour déplacer les jeunes qui auraient des difficultés particulières.

VII- La sécurité :

L'encadrement de ses activités se fera par les animateurs diplômés BAFA ou en cours. D'autres moniteurs diplômés d'état interviendront pour les activités spécifiques telles que le canoé. La baignade sera aussi encadrée par un moniteur surveillant de baignade. Nous signalerons le groupe de jeunes à chaque arrivée en piscine ou base de loisirs et nous nous soumettrons à la législation en vigueur (1 enfant pour 8 dans l'eau). De plus les enfants auront tous passés leur certificat d'aisance aquatique.
Dans les temps collectifs, nous veillerons à ce que les jeunes respectent les lieux et ne se mettent pas en danger.

VIII - L'hygiène :

Nous avons à disposition les locaux de la MIE équipée de sanitaires proximité de la salle ados. Il sera organisé tous les jours le rituel du lavage des mains avant les repas etc. Nous veillerons à ce que les jeunes soient propres et respectent les personnes de services (aide au rangement de la table).

IX - Les repas :

Ils seront fournis par la société CRM basée à RODEZ. Les repas arrivent en barquettes et sont réchauffés. Les jeunes auront aussi des pique-niques équilibrés lors des sorties à l'extérieur.

X - la vie collective :

L'équipe d'animation mettra en place avec le directeur les règles de vie en début de semaine dès le premier jour. Il sera mis en place un temps d'écoute et d'échanges sur les règles à respecter en collectivité. Les jeunes prendront la parole et donneront eux-mêmes les règles qu'ils devront respecter. Les règles seront écrites et visibles par tous, notamment pour les jeunes intégrant l'accueil. Les jeunes devront à tour de rôle participer et aider au bon fonctionnement du centre.
-rangement des tables, des chaises, matériels pédagogiques etc

XI - la santé physique et mentale, les soins :

Les adolescents auront des journées longues, il est indispensable de leur proposer les 2 temps de repas de la journée à savoir : le déjeuner et le gouter. Il sera important de favoriser l'hydratation des jeunes en proposant des bouteilles d'eau à l'issue des activités et pendant les baignades. Les jeunes auront pour consigne de ramener leur gourde. En cas de forte chaleur (canicule), nous pouvons changer le programme pour opter pour des activités plus calmes à l'ombre ou dans des salles équipées de climatiseurs.
La cigarette est totalement interdite. Si toutefois un jeune était amené à être consommateur, il serait établi avec lui des règles à respecter. L'alcool est totalement interdit dans l'enceinte de la base et dans le groupe. Si nous surprenons des jeunes entrains de consommer alors que les règles ont été annoncées, nous nous donnons le droit de prévenir une fois avant l'exclusion définitive.
Nous aurons à disposition pour les petits « bobos » une pharmacie complète. Les pharmacies seront doublées ou triplées si plusieurs groupes sont formés.
En cas d'accident grave nécessitant une hospitalisation d'urgence nous ferons appel aux pompiers.
Nous aurons aussi une écoute particulière en individuel si besoin pour le bien être mental des jeunes, ceci afin d'éviter les phénomènes d'exclusion du groupe par

exemple. Lors des règles de vie nous mettrons en avant la bonne entente de tous en demandant aux jeunes qu'est-ce que pour vous le respect ? et envers qui il faut-il que je sois respectueux.

XII - Le vivre ensemble

L'équipe d'animation mettra en œuvre un plan d'action pour favoriser les échanges entre adolescents au travers de jeux, de temps informels, et de temps collectifs. En concertation avec les équipes d'animateurs, nous pouvons organiser des animations spontanées. Pour ce faire il faudra favoriser la mixité fille garçon dans les activités et veiller au mélange des jeunes qui ne se connaissent pas.

XIII - L'évaluation :

Critères quantitatifs :

- Nombre d'inscrits ou de participants au séjour (Communauté de Communes et extérieur).
- Equilibre entre filles et garçons
- Le nombre d'inscrits aux actions est-il celui espéré ?

Critères qualitatifs :

-Satisfaction des adolescents pendant leur séjour ou autres actions (grille d'évaluation, retours spontanés.

Lors de regroupement en fin de semaine, l'équipe fait un bilan en donnant la parole aux adolescents pour parler du vécu, des points positifs ou négatifs et des améliorations à apporter. Indicateur : tous les jeunes se sont pleinement épanouis dans l'activité. Faire tourner un cahier d'expression libre : ainsi les ados plus discrets pourront aussi parler de leurs ressentis.

- Capacité des adolescents à respecter les règles de fonctionnement pendant le séjour. Indicateurs les jeunes respectent les règles de base, les jeunes ne font pas des choses interdites sans en parler avant.

Les adolescents ont-ils respectés les règles de vie : dit bonjour au revoir, range sa table, le matériel après l'avoir utilisé.

- Capacité des adolescents à être source de proposition pour les activités spontanées.

Indicateurs : Prise de parole dans les temps d'échanges

- Les jeunes ont-ils joués ensemble ? En autonomie ? Ont-ils fait connaissance par eux même.

- Capacité des jeunes à prendre des initiatives pour la vie collective et le fonctionnement du groupe.

Indicateurs : Prise d'initiative directe, met la table, prépare le déjeuner, participe au rangement.

- Les jeunes ont-ils appréciés les repas ? Les enfants se resservent t'ils ?
- L'équilibre des repas est-il respecté ? fruits, légumes etc

	Lundi 08/07/24	**Mardi 09/07/24**	**Merc 10/07/24**	**Jeudi 11/07/24**	
e aventure »	Accueil Préparation mini-raid	Canoé Kayac de Verdun à Bourret Bivouac sous tentes	Epreuves sportives Vélo jusqu'à Saint-Sardos	Epreuves sportives Retour Verdun à vélo Remise des récompenses	Vision vid
	Lundi 15/07/24	**Mardi 16/07/2024**	**Mercredi 17/07/24**	**Jeudi 18/07/24**	**Ver**
le du 15 au t	Lancement des jeux Constitution des équipes	Biathlon vélo + tir à l'arc à la Garonette	Ventriglisse	Lancé de vortex, Jeux de précision	Epreu attach course Remis
LAN du illet	Découverte d'activités en eau vive canoraft, hydrospeed, baignade en base de loisirs, via ferrata				
	Lundi 22/07/24	**Mardi 23/07/24**	**Merc 24/07/24**	**Jeudi 25/07/24**	**V**
u spectacle uillet	Accueil Formation des troupes, choix de la thématique, début d'écriture scénario	Création du spectacle, scénario, sketch, théâtre d'ombre, musique, slam, danse	Création du spectacle, scénario, sketch, théâtre d'ombre, musique, slam, danse	Répétition générale Montage des décors	R Spectac l'accue
	Lundi 29/07/24	**Mardi 30/07/24**	**Merc 31/08/24**	**Jeudi 01/08/24**	**V**
eux	Initiation aux échecs et dames	Création d'un molky	Murder à la Squeezie	Tournoi Gaming	Loup gar
	Lundi 05/08/24	**Mardi 06/08/24**	**Mercredi 07/08/24**	**Jeudi 08/08/24**	**Ver**
de l'eau	Jeux de présentation Olympiades Aquatiques	Bataille d'eau géante pistolets à eau	Sortie water fun Monclar de quercy ou Base de Solomiac	Construction d'une fusée à eau	Gou